

SANNOIS

par

DOSSIER

RENTRÉE SCOLAIRE



NUMÉRO 318
OCTOBRE 2025

MAGAZINE MUNICIPAL



- 8 • CADRE DE VIE
- 9 Réglementation pour un meilleur cadre de vie
- 14 • TRAVAUX
- 15 Travaux d'été
- 16 • CULTURE
- Festival Les P'tites oreilles

GARAGE LENICA

Agent Peugeot - Réparateur agréé

MECANIQUE CARROSSERIE
VENTE DE VEHICULE
NEUFS ET OCCASIONS

01 39 81 11 11

5 BIS BOULEVARD GAMBETTA
95110 SANNOIS

Ouvert du lundi au vendredi
De 8h à 12h et de 14h à 18h30



Commerçants · Artisans · Entreprises

RÉSERVEZ
votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
SANNOIS



Contact
David
Tiefenbach
06 70 21 07 12



Conseil · Marketing · Publicité
Régie publicitaire
de la ville

104, av. Georges Clemenceau
94360 BRY-SUR-MARNE
01 45 14 14 40

www.groupecmp.com



01.39.81.20.66

Pour réaliser
tous vos projets immobiliers,

PRENONS LE TEMPS
DE NOUS RENCONTRER.

Depuis 1974, toujours à vos côtés

25 bd Charles de Gaulle
95110 SANNOIS

AGENCE
DE LA GARE
GESTION - LOCATION - GARANTIE LOYERS IMPAYÉS

contact-agencedelagare@orange.fr
Ouvert du lundi au samedi

audio 2000

POUR TOUS

Accès aux soins
et aux aides auditives

+

Aucun reste à charge

+

Suivis et contrôles réguliers



NOS EXPERTS SE DEPASSENT POUR VOUS FAIRE ENTENDRE

LA QUALITÉ À

0€*

*Offre valable uniquement sur des appareils de Classe 1

OPTIC 2000 X AUDIO 2000 SANNOIS
Centre commercial Carrefour (en face des caisses)
PRENEZ RDV AU 01 39 44 16 52



SOMMAIRE

4 - 5 • PÊLE-MÊLE

6 - 7 • ACTUS

8 - 9 • CADRE DE VIE

10 - 11 - 12 - 13 • DOSSIER

14-15 • TRAVAUX

16 -17 • CULTURE

18 - 19 • AGENDA

20 • EN BREF

21 • PRATIQUE

22 • TRIBUNES

 www.ville-sannois.fr



Suivez Ville de Sannois sur les réseaux sociaux

Éditeur : Mairie de Sannois

Directeur de la publication : Bernard Jamet

Responsable de la communication : Barbara Zerbib

Rédactrice en chef : Corinne Gordet

Rédaction : Corinne Gordet / Mathieu Aucher (Kaléido)

Photographies : Corinne Gordet / Eva Perrin/ Iryna Chalah

Photo de couverture : Ville de Sannois (Corinne Gordet)

Illustration : Cécile Destribats

Conception & Réalisation : Oh Loo communication / 06 74 63 37 83

Impression : Desbouis Grésil / Z.I. du Bac d'Ablon - 10-12, rue Mercure
91230 Mongeron / 01 69 83 44 66

Régie publicitaire : Groupe CMP / David Tiefenbach / 06 70 21 07 12
david@groupecmp.com

Distribution : Société Champar / 01 34 07 12 54 / jchubler@champar.com

Site internet : www.ville-sannois.fr

Dépôt légal : Octobre 2025 : 10706P - N°318 - 13800 ex



ÉDITO



BERNARD JAMET

Maire de Sannois

**Vice-président de la communauté
d'agglomération Val Parisis**

Dans le cadre de la période préélectorale et selon l'article L. 52-1 du code électoral, Bernard Jamet, maire de Sannois, ne prendra plus la parole sous forme d'édito dans le magazine municipal, *Sannois mag*.



10-31-1093 / Certifié PEFC / pefc-france.org



Vous y étiez !



22/08

Bibliothèque de rue

Une dernière bibliothèque de rue s'est tenue au square Jean Mermoz. Tout l'été, les bibliothécaires de la médiathèque André Cancelier se sont rendus dans les squares de la ville pour faire découvrir des livres et des jeux aux familles.



25 AU 30/08

Chantier troc

En juillet et en août, treize jeunes Sannoisiens de 16 et 17 ans ont travaillé dans les services municipaux (restauration et entretien pour le service éducation, entretien et aménagement des espaces verts, peinture dans les gymnases pour le service des sports, entretien et préparation des écoles en soutien aux ATSEM pour le service éducation). En contrepartie, ils recevront une gratification leur permettant de financer le BAFA, le permis de conduire ou un séjour linguistique.



26/08

Commémoration

La cérémonie commémorant la libération de Sannois le 26 août 1944 s'est tenue à la stèle des FFI, place du Souvenir Français, en présence du maire, du conseiller régional du Val-d'Oise Jean-Baptiste Marly, du sénateur du Val-d'Oise Pierre Barros, du lieutenant Christophe Thuilliez, du lieutenant Xavier Lauret, des élus, de la police municipale, des associations patriotiques, de la Croix-Rouge et de Sannoisiens.



27 ET 29/08

Terrasses d'été

Clap de fin pour les Terrasses d'été qui ont proposé des activités pour toute la famille. La dernière journée a notamment été marquée par la visite du sous-préfet d'Argenteuil, Cyril Alavoine, venu saluer les participants et les organisateurs.



29/08

Rentrée de la communauté éducative

Le maire et ses élus ont convié les directeurs et les professeurs des écoles, les ATSEM et le personnel intervenant dans les écoles avant la rentrée scolaire afin de leur souhaiter une belle rentrée.



COURANT SEPTEMBRE

Démolition du parking silo

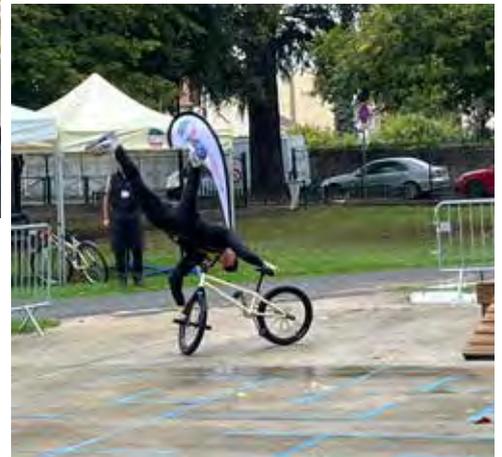
La démolition du parking silo situé à l'angle de la rue des Carreaux et de la rue des Fossés Trepés a débuté et se poursuivra jusqu'en novembre ; ces travaux interviennent dans le cadre du projet NPNRU qui prévoit la construction d'un parking aérien de 126 places et de deux bâtiments avec un parking souterrain pour ces logements.

Vous y étiez !

6/09

Journée des associations

Les Sannoisiens ont pu faire leur choix parmi toutes les associations présentes au stade Auguste Delaune pour ce rendez-vous incontournable de la rentrée.



7/09

Concert au moulin

En avant-première de la saison culturelle, un trio à cordes de l'Orchestre national d'Île-de-France s'est produit au moulin avec *L'été en chanter*, un concert réunissant des musiques variées, de la variété au répertoire classique en passant par la chanson française.

DU 13 AU 21/09

Semaine européenne de la mobilité

Ateliers de réparation de vélos, initiation au VTT et au trial, show de BMX flat, jeu de piste et stands d'information étaient proposés au cours de cette semaine consacrée aux modes de circulation douce.



14/09

Fête à l'ancienne

Retour au temps de la Renaissance avec diverses animations dont ont profité les Sannoisiens : jeux anciens, ateliers, exposants, bal, spectacles et déambulation au centre Cyrano et ferme pédagogique au square Jean Mermoz.

Animations seniors

Café des seniors

Mercredi 15 octobre de 16h à 17h30

Autour d'une collation, venez passer un moment convivial.

► Maison de quartier Pasteur - 38, rue Alphonse Duchesne - Entrée libre

Café jeux

Vendredi 17 octobre de 14h30 à 16h45

Retrouvons-nous avec divers jeux autour d'une collation pour un instant convivial.

► Espace Éliane Chouchena - 11-13, rue des Loges
Entrée libre

Conférence "Le regard sur la vieillesse en France depuis un siècle"

Vendredi 3 octobre à 10h

L'augmentation du nombre de personnes âgées est un bouleversement connu par notre société. L'image des seniors en sort particulièrement modifiée. La culture populaire comme la chanson, le cinéma ou la publicité permet de comprendre l'évolution de cette perception.

► Espace Éliane Chouchena - 11-13, rue des Loges
Entrée libre

Conférence numérique et ludique Micro-Folie " Voyage au centre Pompidou "

Jeudi 16 octobre à 15h

Le programme Micro-Folie est un dispositif de politique culturelle porté par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette en lien avec douze institutions. Par le jeu, plongez dans l'histoire et les collections du centre Pompidou, musée d'exception.

► Espace Éliane Chouchena - 11-13, rue des Loges
Gratuit sur inscription auprès du CCAS
Nombre de places limité

Atelier de prévention nutritionnelle

Mardi 14 octobre de 10h à 13h

Atelier de cuisine animé par un diététicien expert en prévention nutritionnelle seniors avec partage du repas confectionné.

► Espace Éliane Chouchena - 11-13, rue des Loges
Gratuit sur inscription auprès du CCAS
Nombre de places limité

Ateliers Bien sur internet

Ces ateliers, qui se poursuivront en novembre, décembre et janvier, permettent d'apprendre ou d'approfondir l'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

- Mardi 7 octobre à 10h : réunion d'information
- Mardi 14 octobre de 14h à 16h : atelier

► Espace Éliane Chouchena - 11-13, rue des Loges
Renseignements et inscription auprès du CCAS

Si vous ne recevez pas les programmes seniors et les invitations à certaines animations, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

► Centre communal d'action sociale
26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00

Semaine bleue : "Vieillir : une force à partager !"

Du 6 au 10 octobre

• Lundi 6 octobre de 14h30 à 17h30 : rencontre loisirs et détente

Rendez-vous incontournable de la Semaine bleue avec divers ateliers et animations.

► Résidence Maurice Utrillo - 11, rue Henry Dumont
Entrée libre

• Mardi 7 octobre de 14h30 à 17h30 : loto

► Résidence Maurice Utrillo - 11, rue Henry Dumont
Inscription auprès du CCAS

• Mercredi 8 octobre

- À partir de 13h30 : marche bleue et activités physiques intergénérationnelles

Marche au départ du CCAS en direction du gymnase de la Tour du Mail pour des activités avec les enfants des accueils de loisirs (tennis de table, boccia, tir à l'arc ...)

► Inscription auprès du CCAS

- À 14h : Octobre rose, on sein'plique !

Dans le cadre d'Octobre rose, participation à l'atelier de fabrication de rubans et de bracelets roses, organisé par le CCAS et le centre municipal de santé, qui seront distribués aux participants de la course rose lors des Foulées de Cyrano le 12 octobre.

Information sur le dépistage du cancer du sein.

► Espace Éliane Chouchena - 11-13, rue des Loges
Renseignements auprès du CCAS



• Jeudi 9 octobre à 12h : repas dansant

► Résidence Maurice Utrillo - 11, rue Henry Dumont
Préinscription par téléphone puis règlement au CCAS sur rendez-vous.

• Vendredi 10 octobre de 14h à 17h30 : conférence de sensibilisation sur les arnaques

Présentée par la police nationale en partenariat avec la police municipale.

► Centre Cyrano - Salle Roxane (2^e étage)
Inscription auprès du CCAS

Centre communal d'action sociale
26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00

NOUVEAUX HABITANTS : FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Si vous venez d'emménager à Sannois, faites-vous connaître avant le 31 octobre auprès du cabinet du maire en indiquant votre nom et vos coordonnées (adresse, mail, téléphone). Vous serez conviés en mairie, courant novembre, afin de rencontrer le maire et les élus lors d'une réception d'accueil des nouveaux habitants.

► Cabinet du maire - cabinet.du.maire@sannois.fr

ACTIVITÉS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Du lundi 20 au vendredi 24 octobre



• Stage multisport

Le service des sports proposera un stage multisport permettant aux 8-12 ans de pratiquer divers sports dans les équipements sportifs de la ville.

► Tarif : 61 €
Programme sur www.ville-sannois.fr et à l'accueil de l'hôtel de ville
Inscription sur le portail citoyen



• Stages d'activités

La maison des loisirs et des arts propose des stages pour différents âges dans diverses disciplines artistiques.

► Programme et tarifs sur www.ville-sannois.fr et à l'accueil de l'hôtel de ville - Inscription sur le portail citoyen

Les Foulées de Cyrano courent pour Octobre rose

Dimanche 12 octobre de 9h à 12h



La 45^e édition des Foulées de Cyrano proposera deux courses sur route : une de 5 km, labellisée, et une de 10 km, mesurée. Elles sont ouvertes à tous, licenciés ou non, sur inscription jusqu'au vendredi 10 octobre à midi.

Une prime de 300 € sera versée à la 1^{re} femme et au 1^{er} homme de la course de 10 km et la 1^{re} femme et le 1^{er} homme de la course de 5 km recevront une prime de 250 €.

Les 2^{es} et les 3^{es} femmes et hommes des courses de 5 km et de 10 km recevront un chèque-cadeau de 30 €. Des chèques-cadeaux de 30 € seront aussi offerts aux 1^{res} femmes et aux 1^{ers} hommes de chaque catégorie.

Cette année encore, les Foulées de Cyrano s'associent à Octobre rose. Pour toute inscription aux courses de 5 km et de 10 km (licenciés : 9 €/non licenciés : 11 €), 1 € par participant sera reversé à La Ligue contre le cancer.

Par ailleurs, une course rose de 1 à 2 km sera ouverte à tous, parents et enfants. Aucun frais d'inscription n'est demandé pour cette course mais la ville de Sannois fera don à La Ligue contre le cancer d'une somme correspondant à 1 € par participant.

- Renseignements : service des sports - 01 39 98 20 85 sports@sannois.fr
- Inscription obligatoire sur www.ville-sannois.fr jusqu'au vendredi 10 octobre à midi
- Aucune inscription ne sera possible le samedi 11 octobre et le dimanche 12 octobre sur place
- Départ et arrivée : stade Auguste Delaune
- 52, rue du lieutenant Georges Keiser
- Départs : course de 5 km : 9h ; course de 10 km : 10h ; course rose : 11h30

45^e édition
Les Foulées de Cyrano
Dimanche 12 octobre
9h-12h

PRIMES VAINQUEURS

COURSES PRIMÉES
5 km labellisée
10 km mesurée
Course rose gratuite pour tous à 11h30

Départs et arrivées stade Auguste Delaune
52, rue du Lieutenant G. Keiser

Inscriptions en ligne obligatoires pour les courses de 5 km et 10 km jusqu'au 10 octobre à 12h sur www.ville-sannois.fr

SANNOIS www.ville-sannois.fr

ANIMATION OCTOBRE ROSE

Mercredi 8 octobre de 14h à 18h



Atelier de fabrication de rubans et de bracelets roses organisé par le CCAS et le centre municipal de santé. Les objets confectionnés seront distribués aux participants de la course rose lors des Foulées de Cyrano le 12 octobre.

Information sur le dépistage du cancer du sein au cours de l'atelier.

- Ouvert à tous - Gratuit
- Espace Étiane Chouchena - 11-13, rue des Loges

Vie des quartiers

Suspension des conseils de quartier

Afin de ne pas interférer avec la campagne des élections municipales de mars 2026, les conseils de quartier sont suspendus pendant la période préélectorale (depuis le 1^{er} septembre 2025), comme indiqué dans la charte des conseils de quartiers.

- Charte consultable sur www.ville-sannois.fr

Dératisation



Du 29 septembre au 5 octobre, aura lieu la campagne de dératisation réalisée par la communauté d'agglomération Val Parisis sur les réseaux d'assainissement de la ville.

Pour lutter contre les rats de surface, la ville a programmé la dératisation des espaces publics pendant la même période. Les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriété ont été contactés afin qu'ils prévoient leurs interventions en même temps (à plus ou moins deux semaines).

Les propriétaires de maison sont invités à agir dans ce même créneau afin que cette action soit la plus efficace possible.

- Renseignements : services techniques : 01 39 98 20 60

Bientôt l'application mobile du portail citoyen



Mis en place en 2024, le portail citoyen est en constante évolution. Il permet actuellement de faire les inscriptions concernant les activités jeunesse, péri et extra-scolaires (mise à jour du dossier, réservation des activités, déclaration d'absence), culture (activités de la maison des loisirs et des arts) et sport (stages sportifs, école multisport et Foulées de Cyrano).

De nouvelles fonctionnalités sont en cours d'étude afin de permettre d'effectuer les démarches pour d'autres services.

D'ici la fin de l'année, une application du portail citoyen sera accessible pour plus de facilité d'accès aux démarches administratives.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le *Sannois mag* de septembre, en page 9, dans l'encadré sur le contrat d'aménagement régional. Il convient de lire que la ville a obtenu de la région Île-de-France 1M € pour financer les grands projets de la ville : 300 000 € pour la rénovation de la villa Rozée et 700 000 € pour la construction du pôle santé (et non l'inverse).

Respect de la réglementation pour un cadre de vie agréable

Pour que chacun puisse profiter d'un cadre de vie agréable, le respect de certaines règles est primordial. Tour d'horizon du bien vivre ensemble...

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES



Afin de lutter contre tout comportement suspect dans le voisinage, le dispositif Voisins vigilants et solidaires a été mis en place en 2019. Il fédère aujourd'hui 491 Sannoisiens et permet aux habitants de signaler ou de recevoir des informations liées à des situations inquiétantes dans leur quartier via une plateforme partagée avec la police municipale et la police nationale.

► Inscription sur www.voisinsvigilants.org

APPLICATION THELMA



L'application Thelma permet la remontée d'informations des habitants vers les services de la ville. Depuis le mois de juin, en plus de pouvoir signaler un incident ou un dysfonctionnement sur la voie publique en matière d'eau et d'assainissement, d'éclairage et d'électricité, de propreté et de voirie, il est désormais possible de signaler tout souci relatif à l'environnement, au stationnement abusif et à la tranquillité publique en informant la police municipale, la brigade verte et le service espaces verts.

► Thelma est téléchargeable sur Google Play ou l'Apple Store

BRUITS DE VOISINAGE

Un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage a été pris le 28 avril 2009. L'article 11 de cet arrêté stipule que les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi,
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

Les travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers sont interdits :

- avant 7h et après 20 h du lundi au vendredi,
- avant 8h et après 19h le samedi,
- les dimanches et jours fériés,

sauf en cas d'intervention urgente ou nécessaire dûment justifiée auprès du maire.

Le non-respect de ces horaires peut entraîner une amende jusqu'à 450 €.

► Arrêté préfectoral à consulter sur www.ville-sannois.fr/mon-cadre-de-vie/prevention-et-securite/la-legislation

Par ailleurs, l'article R 1336-5 du code de la santé publique prévoit qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Le Code pénal réprime également le bruit ou le tapage en tout genre.

Une amende de 68 € peut s'appliquer.

DES ESPACES SANS TABAC

Depuis le 1^{er} juillet 2025, il est interdit de fumer dans les parcs et jardins publics, sur les plages bordant des eaux de baignade, dans les abribus et les zones couvertes d'attente des voyageurs, aux abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs ainsi que dans les espaces ouverts et les abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives (décret n°2025-582 du 27 juin 2025).

Le périmètre d'interdiction de fumer aux abords des bibliothèques, des équipements sportifs et des établissements d'enseignement primaire et secondaire ainsi que des lieux d'accueil, de formation et hébergement des mineurs est de dix mètres (arrêté ministériel du 21 juillet 2025).

Pour rappel, la ville dispose de cendriers installés dans l'espace public dans lesquels les mégots doivent être déposés. **Un mégot jeté par terre, comme tout autre déchet, est passible d'une amende de 135 €.**



STOP AU STREET-POOLING

La canicule de cet été a favorisé certains abus avec l'ouverture de bouches à incendie.

Ce délit est passible de cinq ans de prison et de 75 000 € d'amende pour destruction, dégradation et détérioration d'un bien destiné à l'utilité publique (article 322-3 alinéa 8 du Code pénal).

STATIONNEMENT



• Stationnement unilatéral

Le stationnement unilatéral est de rigueur dans certaines rues de la ville. Il est indiqué par un panneau de signalisation et s'organise ainsi :

- du 1^{er} au 15 du mois : le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs,
- du 16 au dernier jour du mois : le stationnement est autorisés du côté des numéros pairs.

Le changement de côté doit s'opérer le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20h30 et 21h. Si le véhicule est laissé du mauvais côté, on s'expose à une amende de 35 €.

• Interdiction devant les entrées carrossables

Se garer devant une porte de garage, au niveau d'un trottoir bateau, est interdit que l'on soit propriétaire ou non du garage concerné. Stationner devant son portail ou devant l'entrée carrossable de son domicile est donc une infraction qui peut être sanctionnée de 35 € d'amende.

Quand le stationnement devant une entrée s'effectue en chevauchant le trottoir, la contravention passe à 135 €.

• Stationnements gênants et très gênants

Il est interdit de stationner sur un trottoir ou sur un passage piétons ; on risque une amende de 135 € et une mise en fourrière.

• Stationnement abusif

Il est interdit de stationner au même endroit plus de sept jours de suite ; une amende de 35 € peut s'appliquer ainsi qu'une mise en fourrière.

• Places PMR



La ville compte 132 places PMR (personne à mobilité réduite). Il convient d'y stationner en apposant la carte Mobilité Inclusion-mention Stationnement ou la carte européenne de stationnement pour personne en situation de handicap ; dans le cas contraire, on risque une amende de 135 € et une mise en fourrière.

• Zone bleue

À Sannois, il existe trois types de stationnement à durée limitée : 1h, 1h30 et 5h.

La réglementation est applicable tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h, à l'exception des dimanches et jours fériés et du 1^{er} au 31 août. Il faut apposer le disque de zone bleue européen. Le non-respect de la durée du stationnement est passible d'une amende de 35 €.

BON USAGE DE LA TROTTINETTE ÉLECTRIQUE



Pour un usage responsable et sécurisé de la trottinette électrique, leurs utilisateurs qui doivent avoir au minimum 14 ans, sont tenus de respecter certaines obligations :

- Être couvert par un contrat d'assurance spécifique et non pas d'assurance de responsabilité civile (amende maxi de 3 750 € et peines complémentaires pour les majeurs/mesures éducatives pour les mineurs),
- Porter un casque obligatoirement hors agglomération (amende de 135 €),
- Porter un vêtement rétro réfléchissant la nuit ou lorsque la visibilité est réduite et obligatoirement hors agglomération (amende de 35 €),
- Avoir une sonnette, des freins, des phares à l'avant et à l'arrière et un dispositif réfléchissant à l'arrière et de chaque côté (amende de 11 €),
- Respecter le code de la route (amende de 135 €),
- Rouler sur la chaussée ou sur les pistes cyclables et non pas sur le trottoir (amende de 135 €),
- Ne pas circuler avec un passager (amende de 135 €),
- Ne pas transporter de marchandises (amende de 35 €),
- Ne pas porter d'écouteurs ni avoir de téléphone à la main (amende de 135 €),
- Ne pas circuler à plus de 25 km/h (amende maxi de 1 500 €),
- Ne pas rouler sur les voies express et les autoroutes.

Il est aussi vivement recommandé de porter un casque adapté et attaché ainsi que des gants.

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC



Les modes de déplacement autres que la voiture se multipliant, cela implique que chacun respecte les règles de circulation.

Le trottoir est uniquement destiné aux piétons et aux utilisateurs de skateboard, roller et trottinette non motorisée. La chaussée est réservée aux voitures, motos, scooters, vélos manuels et électriques et

aux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) tels que la trottinette électrique ou le gyropode.

Lorsqu'il existe des pistes ou des bandes cyclables, les vélos et les EDPM doivent y circuler.

Tout manquement à ces règles peut entraîner une amende de 135 €. Un piéton a l'obligation d'emprunter le passage piétons pour traverser la chaussée ; sinon, il est passible d'une amende de 4 € !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Police municipale joignable de 8h à 21h :
44, boulevard Charles de Gaulle

01 39 81 48 88
police.municipale@sannois.fr

En dehors de ces horaires :
police intercommunale du Val Parisis :
01 34 44 82 82.



RENTRÉE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE : C'EST REPARTI !



Cartable sur le dos, près de 3 100 enfants ont repris le chemin de l'école dans les établissements maternels et élémentaires de Sannois, le 1^{er} septembre dernier. Une rentrée préparée minutieusement par les équipes éducatives de la ville afin de garantir le bon accueil des élèves et des professeurs des écoles.

Après le stress et l'excitation de la rentrée scolaire, la vie a repris son cours dans les écoles maternelles et élémentaires de Sannois où chaque matin, quelque 3 100 élèves (environ 1 900 en maternelle et 1 200 en élémentaire) ont retrouvé leur place en classe. Les salles de cours ont été nettoyées et rangées avec soin pendant l'été et équipées, pour certaines, de nouveau mobilier et fournitures. Durant la période estivale, il a aussi fallu préparer de nouvelles classes afin de répondre aux décisions de l'Éducation nationale qui, cette année, a fait le choix d'ouvrir deux classes supplémentaires en élémentaire afin de s'adapter aux effectifs : une à l'école Émile Roux et une à l'école Gambetta. On compte par ailleurs une fermeture à l'école élémentaire Pasteur et une autre à l'école élémentaire Belle Étoile.

Favoriser l'accès à la culture et la pratique sportive

Cette rentrée scolaire est également marquée par le renouvellement des parcours artistiques et culturels dans le cadre du label 100 % EAC (Éducation artistique et culturelle) afin de renforcer l'accès des enfants à la culture. Ce dispositif déployé par la ville, via son service culturel, et construit avec l'Éducation nationale, permet à chaque enfant de bénéficier d'au moins une action culturelle au cours de l'année. Des partenariats sont également prévus avec la médiathèque pour l'organisation d'activités et le prêt de livres. À côté de la culture, le sport occupe toujours une place de choix à Sannois. Comme chaque année,

les enfants vont bénéficier des interventions des éducateurs sportifs de la ville pour les sensibiliser à la pratique sportive.

Récompenser les élèves méritants



Pour encourager les savoir-faire et les savoir-être des élèves, la ville a également décidé de reconduire, en fin d'année scolaire, la cérémonie du mérite. Initiée en 2024, cette soirée a permis de récompenser 110 enfants des écoles Belle Étoile, Gambetta et Émile Roux en présence de leurs parents et des professeurs des écoles. Bien au-delà des résultats, cette cérémonie a pour but de valoriser les différentes qualités relevées chez les élèves par leurs enseignants : comportement, progression, motivation, investissement dans le travail, vie en classe, action particulière, matière scolaire, ... Une belle façon également de mettre à l'honneur les enseignants et les valeurs de l'éducation.

Une offre éducative et de loisirs diversifiée en accueil de loisirs

Qui dit rentrée des classes dit aussi rentrée des accueils de loisirs pour de nombreux enfants. Ouverts aux 3-11 ans, ils leur permettent de bénéficier tout au long de l'année d'une offre éducative et de loisirs diversifiée et de qualité, couvrant les accueils périscolaires du matin, du midi et du soir, du mercredi et pendant les vacances scolaires. Construite par les équipes



d'animation à partir du projet pédagogique de chaque accueil de loisirs, cette offre se décline sous forme d'activités et d'ateliers adaptés au rythme et aux attentes des enfants, et en cohérence avec le projet éducatif de la ville. Les mercredis et les vacances scolaires sont bien souvent l'occasion pour les animateurs d'engager avec les enfants un travail approfondi sur des thématiques (l'art, le sport, l'environnement) et répondant à de grands objectifs transversaux comme le vivre-ensemble, l'égalité des chances, l'estime de soi, la participation de chacun.

Des élèves bien équipés



Ils font partie des indispensables du cartable ! Pour saluer le passage des élèves de grande section de maternelle en CP, la caisse des écoles leur a offert, en juin dernier, **une trousse complète**. Quant aux élèves de CM2 qui entrent en 6^e, la ville leur a offert **une calculatrice**.

À l'école Prat, la nature s'affiche sur les murs



Des arbres, des fleurs, des insectes...

Depuis le mois de juin, une jolie fresque sur le thème de la nature habille les murs de la cour de l'école maternelle René Prat. Elle est l'œuvre de l'artiste Dakkis, mosaïste et plasticien, et des élèves qui ont peint les panneaux. Réalisée dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, cette initiative a reçu le soutien de la ville de Sannois qui l'a financée à hauteur de 50%.



Rénovation énergétique des écoles

Pour un meilleur confort des écoliers et pour réaliser des économies d'énergie, la ville va débiter la rénovation énergétique de ses établissements scolaires. Ceci répondra également aux obligations réglementaires demandées par l'État dans le cadre du décret tertiaire qui impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments de 1 000 m² et plus, à usage tertiaire, afin de lutter contre le changement climatique.

L'école élémentaire Jules Ferry sera la première concernée par ces travaux d'ampleur :

- Isolation des planchers hauts et bas et des combles,
- Mise en place d'un système de détection de présence pour l'éclairage,
- Installation de leds pour tous les éclairages,
- Remplacement de la totalité des portes et des fenêtres et mise en place de stores,
- Reprise ponctuelle des peintures et des sols,
- Installation d'un système de ventilation,
- Travaux d'électricité,
- Optimisation du système de chauffage par la mise en place d'une gestion technique centralisée,
- Création d'un espace climatisé,
- Aménagement d'une cour oasis avec déminéralisation et plantation de végétaux,
- Construction d'un escalier extérieur pour accès à la cour.

Les travaux interviendront au **début de l'été 2026**. Une étude est également en cours concernant l'école maternelle Carnot en 2026. Ainsi, chaque année, des écoles bénéficieront d'une rénovation thermique en lien avec le décret tertiaire.

Gestion des réservations et annulations : respectez le temps

• **Accueils du matin, du midi et du soir en période scolaire** : réservations possibles à l'année et jusqu'à trois jours avant la date concernée. Annulations au plus tard trois jours avant la date concernée. Passé ce délai, les prestations, même non consommées, seront facturées.

• **Accueils les mercredis et pendant les vacances** : les réservations se font par période (voir règlement de fonctionnement des ALSH sur www.ville-sannois.fr) et jusqu'à six jours avant la date concernée. Annulations au plus tard six jours avant la date concernée.

• **Les réservations et les annulations aux activités péri et extra-scolaires** doivent être réalisées sur le portail citoyen ou à l'accueil des services éducation et enfance-jeunesse.

• **Attention** : les enfants sans réservation (excepté dans le cas d'une situation d'urgence ayant fait l'objet d'une demande préalable au service éducation) pourront se voir refuser l'accès aux temps péri et extra-scolaires.

Le dossier périscolaire de votre enfant est-il à jour ?

Attention : les familles qui n'auraient pas encore mis à jour le dossier périscolaire de leurs enfants ne pourront bientôt plus effectuer de réservations pour les activités péri et extra-scolaires (restauration scolaire, accueil du matin ou du soir, mercredi et vacances scolaires). Pour rappel, la mise à jour s'effectue sur le portail citoyen. En cas de difficulté, cette démarche peut être réalisée à l'accueil des services éducation et enfance-jeunesse.

► **Renseignement** : services éducation et enfance-jeunesse : 01 39 98 20 70

Le portail citoyen : simplifiez la gestion des activités de vos enfants

Conçu pour faciliter les échanges entre les Sannoisiens et les services municipaux, le portail citoyen permet désormais aux familles de réaliser en ligne la plupart des démarches liées à l'inscription et aux activités périscolaires et extrascolaires de leurs enfants (voir article en page 7).

► **Rendez-vous sur www.ville-sannois.fr**

Nouvelle directrice

Bienvenue à **Anne-Claire Allemand** qui a pris la direction de l'école primaire Gambetta, à la rentrée. Elle a succédé à Audrey Guilbaud.



Deux bénévoles à la bibliothèque de l'école maternelle Magendie



La passion des livres, l'envie de transmettre aux enfants et aussi une amitié de trente ans unissent Sophie Roux, maman très investie d'enfants devenus grands, et Pierrette Olivier, enseignante retraitée. Ces deux Sannoisiennes tiennent bénévolement la bibliothèque de l'école maternelle Magendie depuis 2011.

Avec au départ 100 livres, la bibliothèque compte aujourd'hui plus de **4 400 ouvrages** : livres, documentaires, magazines, BD... Sophie y est présente chaque jour et Pierrette deux fois par semaine avec un travail bien rôdé qui a évolué depuis la création. Au départ, il a fallu référencer chaque livre informatiquement puis les premiers ateliers lecture ont été créés pour les élèves de

petite section ; la deuxième année, l'emprunt s'est ouvert aux classes de moyenne et de grande sections.

Aujourd'hui, les petits profitent d'un atelier lecture et d'un emprunt une semaine sur deux. Les moyens et les grands peuvent emprunter des livres toutes les deux semaines. Un planning est établi pour les huit classes de l'école et ce sont près de deux cents élèves qui sont impatients de venir écouter les histoires lues lors de l'atelier lecture et d'emprunter le livre de leur choix.

Très impliquées, Sophie et Pierrette sont toujours à l'affût de nouvelles lectures, agrémentent les ateliers pour les petits de marionnettes ou de jeux, et accompagnent aussi les élèves à la médiathèque. Elles répondent aussi aux attentes des enseignants concernant des thèmes de lecture et leur proposent également des livres pédagogiques.

Un bénévolat et une implication qui méritent d'être soulignés même si elles s'accordent à dire qu'elles n'y trouvent que du plaisir et sont ravies du relationnel avec les enseignants et du contact avec les enfants.

Travaux d'été

La saison estivale est propice aux travaux dans la ville ; petit aperçu de ce qui a été réalisé cet été...

Voirie

- Démolition de l'îlot Bellevue (angle rue de Bellevue et boulevard Gabriel Péri)
- Aménagement du passage sous voie ferrée dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade de la gare : **228 292 € TTC**



- Création de stationnements boulevard Charles de Gaulle (entre la rue Louis Moreaux et la rue Pierre-Paul Rétaï) : **41 068,10 € TTC**



- Pose de signalisation en forme de crayon aux abords de toutes les écoles pour renforcer la sécurité : **30 994 € TTC**
Subvention en cours du conseil départemental du Val-d'Oise : **6 273,90 €**



- Requalification de la rue Touzelin (entre la rue Henry Dumont et le boulevard Charles de Gaulle) : voirie et trottoirs : **158 178,60 € TTC**



- Réfection de la voirie et des trottoirs rue de la Pointe Robert (du n°14 au chemin des rayés) : **273 217,38 € TTC**
Subvention en cours du conseil départemental du Val-d'Oise : **34 152,17 €**



- Rue Guynemer côté école Pasteur : sécurisation avec marquage au sol d'une bande jaune continue et pose de balises blanches : **2 586 € TTC**



- Rue des Fossés Trempés : aménagement pour faciliter le passage des bus scolaires pour l'école Gaston Ramon : **782 € TTC**
- Fin des travaux d'aménagement du quartier de l'Église (voir article).

Écoles

- Travaux de remise en peinture dans les écoles : Carnot (1 salle de stockage et des sanitaires), Anne Frank (4 classes), Gambetta élémentaire (1 classe), Henri Dunant (mains courantes et rambardes des escaliers de la cour) : **2 848 € TTC**



- École Pasteur 1 : réfection complète de la salle des maîtres avec installation d'une cuisine, mise en peinture de la cage d'escalier côté gauche, réfection des sanitaires en PMR au 1^{er} étage et remplacement de l'interphone : **56 763,74 € TTC**
Subvention reçue du conseil départemental du Val-d'Oise pour la réfection des sanitaires PMR : **26 215,91 €**



- École Pasteur 2 : remplacement de l'interphone : **3 355,98 € TTC**
- École maternelle Pasteur : installation de deux rampes d'accès PMR et déplacement du portail : **232 144,62 € TTC**



- École Henri Dunant : début des travaux de création de toilettes au rez-de-chaussée.

Bâtiments

- Maison du meunier : réfection de la toiture : **88 638,84 € TTC** - Subvention en cours du conseil départemental du Val-d'Oise : **18 466,42 €**



- Centre Cyrano :
 - Mise aux normes des installations électriques par le remplacement des douze armoires électriques : **83 072,42 € TTC**
 - Installation de nouvelles portes d'entrée : **41 532 € TTC**



- Hôtel de ville : installation d'une nouvelle porte pour l'entrée principale : **151 131,60 € TTC**
Subventions reçues suite aux émeutes pour l'hôtel de ville et le centre Cyrano :
Conseil départemental du Val-d'Oise : **53 022,17 €**
Préfecture du Val-d'Oise : **52 597 €**

- Palais des sports Jean-Claude Bouttier : réfection du chéneau de la salle de danse : **20 779,92 € TTC**
- Multi-accueil Les Tilleuls : amélioration du système d'extraction VMC : **29 733,86 € TTC**

- Villa Rozée : installation des clôtures de chantier en pourtour de la villa Rozée : **28 669,20 € TTC**



- Villa Ribot (école de musique) : installation d'une centrale de ventilation double flux au sous-sol : **35 761,37 € TTC**



- Gymnase Delaune : réfection de la toiture : **175 867,32 € TTC**
Subvention en cours du conseil départemental du Val-d'Oise

Espaces verts

- Plaine de jeux de l'Église : fin de la réalisation des enrobés, pose de clôture, installation d'une aire de jeux pour les enfants de 3 à 5 ans.
- Création d'un nouvel emplacement pour la stèle des FFI (place du Souvenir Français - rue Pozzi) avec pose de pavés et engazonnement des parties végétalisées.

Fin des travaux du quartier de l'Église



Finalisés pendant l'été, les travaux concernent :

- l'installation d'une rampe d'accès à l'Église côté rue Carnot,
- réalisation du parvis de l'église avec des pavés ainsi que la traversée piétonne face à l'église,
- mise en double sens de la rue du 8 mai 1945,
- réalisation d'enrobés et de trottoirs rue de l'Église, rue du 8 Mai 1945, impasse de l'Église, rue Saint-Denis et rue Pozzi,
- création de stationnements en pavés avec joints enherbés pour l'absorption des eaux de pluie.
- création de places de livraison,
- nouveaux aménagements paysagers devant les commerces,
- plaine de jeux de l'Église : installation de trois aires de jeux et une aire de pique-nique, rénovation des gradins du terrain multisport, création d'allées, installation d'un éclairage public, aménagement de deux terrains de pétanque et d'un local pour La Pétanque Sannoisienne,
- réfection de la place du Souvenir Français avec la stèle des FFI.

Coût : **1 677 014 € TTC**
Subvention en cours du conseil départemental du Val-d'Oise : **119 558,32 €**

Aménagement de l'esplanade de la gare



Travaux portés par le Val Parisis en cours (durée jusqu'en décembre 2025) :

- élargissement du parvis qui sera embelli et végétalisé,
- accès du bus sera revu,
- cinq places de dépose-minute seront prévues ainsi qu'une aire de stationnement de taxis,
- installation d'abris et de consignes vélos de part et d'autre de la gare,
- l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sera améliorée.



Coût : **2 291 866,85 € HT**

Financement : Val Parisis Agglo (30%) / Île-de-France Mobilités (70%)
Cet été, la ville de Sannois a réalisé la réfection du passage sous les voies entre le boulevard Charles de Gaulle et le boulevard Maurice Berteaux avec passage piétons et piste cyclable qui seront délimités par une bordure avec des pots de fleurs.

Nouveaux aménagements au plateau multisport Gambetta



Des aménagements ont été réalisés afin de rendre cet équipement plus agréable : installation d'assises, mise en place de tables de pique-nique, couleurs peintes au sol et sur les murs.

Ils ont eu lieu lors de chantiers participatifs, du 23 au 27 juin, avec les habitants du quartier Bas des Aulnaies- Carreaux Fleuris et les usagers du site sportif.

Ces chantiers, réalisés par le cabinet YA+K, ont fait suite aux ateliers de concertation menés en mars et en avril dernier par Planète citoyenne qui accompagne la ville dans le cadre du projet urbain NPNRU.

Pendant l'été, le service des espaces verts a procédé au nettoyage des massifs et à la mise en place de copeaux ainsi qu'à l'installation de pots de fleurs, en collaboration avec le service des sports, pour agrémenter le lieu.

Festival Les P'tites oreilles

15, 17, 19, 22 octobre et 2 novembre

Ce festival musical pour enfants propose, cette année encore, plusieurs animations dans le cadre scolaire, des lectures pour les tout-petits et quatre spectacles à voir en famille.

Mercredi 15 octobre à 10h30 Le rendez-vous des tout-petits



► Médiathèque André Cancelier
Pour les 0-3 ans
Gratuit - Sur réservation

Vendredi 17 octobre à 20h30



Concert "Pierre et le loup"

► Centre Cyrano - Durée : 45 mn
À partir de 6 ans
Tarifs : 14 €/12 €/10 €/5 €/Gratuit pour les moins de 13 ans
Réservation sur la billetterie en ligne

Dimanche 19 octobre à 16h30 Opéra pour enfants "Opéranimaux"



► EMB - Durée : 40 mn
De 1 à 5 ans
Tarifs : 8 €/5 €
Réservation sur la billetterie en ligne

Mercredi 22 octobre à 11h Conte musical "Contanimo"



► Médiathèque André Cancelier
Durée : 1h
À partir de 6 ans - Gratuit
Réservation auprès de la médiathèque

Dimanche 2 novembre à 9h45 et 11h Spectacle musical "Oka"



► Centre Cyrano
Durée : 35 mn + 10 mn d'exploration
À partir de 6 mois
Tarifs : 8 €/5 €
Réservation sur la billetterie en ligne
► Programme complet sur www.ville-sannois.fr et dans les équipements municipaux

Visite du moulin

Dimanche 5 octobre de 14h à 19h



Profitez des dernières visites guidées du moulin avant sa fermeture pour la saison hivernale ! Vous découvrirez ce moulin datant du XVIII^e siècle, classé monument historique, le travail d'un meunier en 1759 ainsi que l'évolution technique de ce patrimoine.

► Moulin - 26, rue des Moulins
Tarifs : 6 €/4 €/Gratuit pour les moins de 6 ans
Réservation sur place

Exposition "Drôles de pierres"

Jusqu'au 25 octobre

Cette exposition de l'illustratrice Fanny Goujat, a été réalisée en collaboration avec le service départemental d'archéologie du Val-d'Oise (SDAVO). Elle propose de (re)découvrir les mégalithes du Val-d'Oise et de mettre en relief les dernières théories sur leurs usages. Ces témoins du passé, objets de nombreux mythes et légendes, ont illustré pendant 3 000 ans divers aspects des sociétés néolithiques.

► MLA - 24, rue Victor Basch
À partir de 10 ans - Entrée libre



Théâtre "Le prénom"

Samedi 4 octobre à 20h30

Retrouvez Nicolas Cartman et Jean-Luc Lemoine dans cette comédie. Vincent (Cartman), va être père pour la première fois. Invité à dîner chez Elisabeth et Pierre (Jean-Luc Lemoine), sa sœur et son beau-frère, il y retrouve Claude, un ami d'enfance. En attendant l'arrivée d'Anna, sa jeune épouse éternellement en retard, on le presse de questions sur sa future paternité dans la bonne humeur générale... Mais quand on demande à Vincent s'il a déjà choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse plonge la famille dans le chaos.

► Centre Cyrano - Durée : 1H30
 Tarifs : 28 €/25 €/22 €/10 €/5 €
 Réservation sur la billetterie en ligne



© Stéphanie Merradi

Théâtre "Le secret des ombres"

Vendredi 10 octobre à 20h30



© Compagnie Les Poulbots

La compagnie Les Poulbots présente une pièce sur l'importance de la transmission et des liens familiaux sur fond de Résistance pendant la Seconde guerre mondiale. À la mort de son père Marcel, Christian découvre une photo de celui-ci, en 1940, entouré de grandes figures de la Résistance. De là, va s'en suivre une (en)quête passionnante où Christian va peu à peu exhumers les secrets de son père... Le public est alors plongé dans un suspense rythmé par les va-et-vient incessants entre passé et présent, où Christian révélera peut-être les ombres qui planent sur son histoire familiale...

► Centre Cyrano - Durée : 1H15
 Tout public dès 12 ans
 Tarifs : 23 €/20 €/17 €/10 €/5 €
 Réservation sur la billetterie en ligne

EMB: trois nouvelles cartes d'abonnement



Découvrez les trois nouvelles cartes d'abonnement de l'EMB qui donnent accès à divers avantages :

- **Carte Fan EMB** : accessible à tous, carte d'adhésion personnelle et incessible, vendue 5 €, valable de septembre 2025 à juin 2026. Elle permet de bénéficier de l'accès systématique au tarif réduit et, en plus, à deux tarifs réduits pour vos amis.
- **Carte Jeune Fan EMB** : carte disponible gratuitement pour tous les Valdoisiens de moins de 25 ans, valable de septembre 2025 à juin 2026. Elle permet de bénéficier de l'accès systématique au tarif super réduit (dans la limite des places disponibles).
- **Carte Sannoisienne EMB** : carte disponible gratuitement pour tous les Sannoisiens, valable de septembre 2025 à juin 2026. Elle permet l'accès systématique au tarif réduit. Une boisson (sans alcool pour les mineurs) est offerte lors de la première venue, à récupérer à l'accueil billetterie le soir du concert.

► Plus d'infos : www.emb-sannois.org

J'y vais en *octobre*

JUSQU'AU

25 octobre

EXPOSITION "DRÔLES DE PIERRES"

De l'illustratrice Fanny Goujat
En collaboration avec le service départemental d'archéologie MLA
À partir de 10 ans
Entrée libre



© Fanny Goujat

3 octobre

10h CONFÉRENCE "LE REGARD SUR LA VIEillesse EN FRANCE DEPUIS UN SIÈCLE"

Espace Étiane Chouchena
11-13, rue des Loges
Pour seniors
Entrée libre

19h AFTERWORK CONCERT RAP: SHENG

EMB
Entrée libre
Réservation conseillée sur la billetterie de l'EMB



4 octobre

EXPOSITION DE MANUSCRITS ARITHMÉTIQUES ORIGINAUX DES 17^e, 18^e ET 19^e SIÈCLES

Dans le cadre de la Semaine de la Science
Médiathèque
Tout public
Entrée libre



© DRK

9h30 à 11h ATELIER SOPHROLOGIE

MLA
Pour adultes
Tarifs : 10,50 €
Inscription sur le portail citoyen

10h, 11h30, 14h et 16h DÉMONSTRATION DE MACHINES À CALCULER ANCIENNES

Dans le cadre de la Semaine de la Science
Médiathèque - Tout public
Entrée libre



© DRK

10h à 12h ATELIER BALADE POÉTIQUE ÉCRITURE DANS LA NATURE

MLA
Pour familles (parents et enfants à partir de 4 ans)
Tarif : 10,50 €
Inscription sur le portail citoyen

10h à 12h ATELIER SUR L'ALLAITEMENT

Par Édith Ruiz, conseillère en allaitement certifiée
Organisé par l'association Les jardins d'amA
Médiathèque - Gratuit
Réservation sur Assoconnect

15h CLUB MANGA

Médiathèque
À partir de 11 ans
Gratuit - Sur réservation

20h30 THÉÂTRE "LE PRÉNOM"

Centre Cyrano
Tarifs : 28 €/25 €/22 €/10 €/5 €
Réservation sur la billetterie en ligne



© Stéphanie Kérand

5 octobre

14h à 19h VISITES GUIDÉES DU MOULIN

Tarifs : 6 €/4 €/Gratuit
pour les moins de 6 ans



16h SPECTACLE JEUNE PUBLIC: THE WACKIDS "FUTUR 2000"

EMB
Concert rock familial
À partir de 6 ans
Durée : 1h15
Tarif : 12 €
Réservation sur la billetterie de l'EMB



SEMAINE BLEUE

6 AU 10 OCTOBRE

POUR SENIORS

Voir infos en page 4



7 octobre

10h RÉUNION D'INFORMATION DES ATELIERS "BIEN SUR INTERNET"

Espace Étiane Chouchena
11-13, rue des Loges
Pour seniors
Inscription au CCAS

8 octobre

14h à 18h ATELIER DE FABRICATION DE RUBANS ET DE BRACELETS ROSES

Organisé par le CCAS et le CMS dans le cadre d'Octobre rose
Information sur le dépistage du cancer du sein
Espace Étiane Chouchena
11-13, rue des Loges
Ouvert à tous - Gratuit

15h ATELIER FABRICATION D'HÔTELS À INSECTES

Dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable
Médiathèque
À partir de 7 ans
Gratuit - Sur réservation



© pincabay



Consultez l'agenda détaillé en ligne !

Flashez le QR Code et découvrez l'agenda détaillé de votre ville

10 octobre

18h30 à 21h ATELIER NEUROGRAPHICA

MLA
Pour adultes
Tarif : 10,50 €
Inscription sur le portail citoyen



© Franca Truffier

20h30 THÉÂTRE "LE SECRET DES OMBRES"

Centre Cyrano
À partir de 12 ans
Tarifs : 23 €/20 €/17 €/10 €/5 €
Réservation sur la billetterie en ligne



© Compagnie Les Poubelles

20h30 CONCERT AFRO-POP : JAMES BKS + 1^{RE} PARTIE

EMB
Tarifs : 20 €/18 €/16 €
Réservation sur la billetterie de l'EMB



11 octobre

10h à 11h CINÉ SAMEDI "UN PETIT AIR DE FAMILLE"

MLA
À partir de 3 ans
Séance suivie d'un atelier en famille
Tarif : 8 €/Gratuit pour un accompagnateur
Réservation sur la billetterie en ligne



© MKBID

10h30 ATELIER "BOOSTER SON IMMUNITÉ GRÂCE À DES AUTO-MASSAGES DE RÉFLEXOLOGIE"

Par Anne-Laure Duzer, réflexologue
Médiathèque
Dans le cadre de la Semaine bleue
Pour seniors
Gratuit - Sur réservation

14h RENCONTRE "LA BIBLIOTHÈQUE VIVANTE"

Par Le Conseil local de santé mentale
Médiathèque
Dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale
Pour adultes
Gratuit - Sur réservation

20h à 23h SOIRÉE ASTRONOMIE "LE JOUR DE LA NUIT"

Observatoire astronomique
Site des Apprentis d'Auteuil
Rue de l'Ermitage
Dans le cadre de l'opération nationale de préservation de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé
Par l'association Découverte et Connaissance de la Nature 95
Gratuit
Réservation : dcn95@laposte.net

12 octobre

9h à 12h LES FOULÉES DE CYRANO

Départs et arrivées : stade Auguste Delaune
52, rue du Lieutenant Georges Keiser
9h : course de 5 km
10h : course de 10 km
11h30 : course rose
Inscription obligatoire sur www.ville-sannois.fr jusqu'au vendredi 10 octobre à 12h



14 octobre

10h à 13h ATELIER DE PRÉVENTION NUTRITIONNELLE

Espace Éliane Chouchena
Pour seniors
Gratuit - Inscription au CCAS

10h à 16h ATELIER "BIEN SUR INTERNET"

Espace Éliane Chouchena
Pour seniors
Gratuit
Inscription au CCAS

18h30 AFTERWORK : ÉVITER LE BURN-OUT ENTREPRENEURIAL

Par Le Tremplin Val Paris
Médiathèque
Dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale
Pour adultes
Gratuit - Sur réservation

15 octobre

15h ATELIER COLLAGRAPHIE SUR CARTON

Par Vanessa Hié, illustratrice
Médiathèque
À partir de 7 ans
Gratuit - Sur réservation

16h à 17h30 CAFÉ DES SENIORS

Maison de quartier Pasteur
38, rue Alphonse Duchesne
Entrée libre

FESTIVAL LES P'TITES OREILLES

15, 17, 19 ET 22 OCTOBRE
2 NOVEMBRE

Voir en page 16



© L'Amazoutte

16 octobre

15h CONFÉRENCE NUMÉRIQUE "VOYAGE AU CENTRE POMPIDOU"

Espace Éliane Chouchena
11-13, rue des Loges - Pour seniors
Gratuit - Inscription au CCAS

17 octobre

13h30 et 14h15 ATELIER SOS NUMÉRIQUE

Médiathèque
Pour adultes - Gratuit - Sur réservation

14h30 à 16h45 CAFÉ JEUX

Espace Éliane Chouchena
11-13, rue des Loges
Pour seniors - Entrée libre

20h30 OPEN MIC : LES KICKAGES SESSIONS #5

EMB - Entrée libre
Réservation sur la billetterie de l'EMB

STAGES À LA MLA STAGE MULTISPORT

20 AU 24 OCTOBRE

Voir en page 6

POUR Y ALLER

CENTRE CYRANO

Place du Général Leclerc

MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS (MLA)

24, rue Victor Basch - 01 34 11 30 78
mla@sannois.fr

ESPACE MICHEL BERGER (EMB)

2, rue du Président Georges Pompidou
01 39 80 01 39

Plus d'informations sur www.emb-sannois.org, sur Facebook et Instagram

MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-CANCELIER

Square Jules Ferry - 01 39 81 80 17
mediatheque.sannois@valparisis.fr

Retrouvez toute l'actualité du réseau sur le site mediatheques.valparisis.fr et sur Facebook/valparisismediatheques

MOULIN, MAISON DU MEUNIER ET VIGNE

Rue des Moulins

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Service culturel
Hôtel de ville - Place du Général Leclerc
01 39 98 21 44 - culture@sannois.fr

Sorties seniors

L'ACCUEIL SANNOISIEN

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 NOVEMBRE

Fête de la coquille Saint-Jacques



Départ pour Port-en-Bessin (Calvados), journée libre, nuit à Bayeux puis visite de la cathédrale et du vieux Bayeux.

Prix : 280 € (transport - repas - hôtel)
Il reste deux places.

MARDI 9 DÉCEMBRE

Déjeuner-spectacle au cabaret La Nouvelle Ève

L'esprit parisien de la revue est célébré tout au long du spectacle dont le fil rouge est un hommage à une figure incontournable du quartier faisant partie de la mythologie parisienne : Édith Piaf. Point d'orgue de ce spectacle, le célèbre French Cancan !

Prix : 117 € (transport - repas spectacle)

Inscriptions : jeudi 23 octobre - Attention : places limitées à 50 personnes.

► Renseignements : 15, avenue Damiette
01 34 10 69 72 - accueil.sannoisien@orange.fr
Permanence : mardi et jeudi de 9h30 à 11h30

LES VACANCES DE LA VIE

DU 10 AU 15 OCTOBRE

La vallée de la gastronomie

Voyage dans le Lyonnais et le Dijonnais.

Tarif : 1080 € - Réservation en cours

Il reste deux places

MARDI 25 NOVEMBRE

Repas du Beaujolais nouveau

Repas festif à la brasserie Le Moulin à Café.

Tarif : 72 € - Réservation en cours

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Cirque-cabaret au National Palace à Vierzon



Un repas-spectacle qui vous emportera vers un monde de rêve où le cirque rencontre le cabaret.

Tarif : 112 €

Réservation à partir du jeudi 23 octobre

► Renseignements : Gérard Chatenet :
06 52 60 49 50 - contact@vacancesdelavie.org
ou sur www.vacancesdelavie.org ou
www.facebook.com/lesvacancesdelavie

► Permanence le jeudi de 15h30 à 18h à la brasserie Le Moulin à Café
66, boulevard Charles de Gaulle

ATELIER COMPOSTAGE

**SAMEDI 18 OCTOBRE
DE 10H À 11H30**



© Adrien Lagan

Vous souhaitez vous initier aux bases du compostage ? Venez participer à l'atelier compostage proposé par Emeraude.

À cette occasion, une vente de composteurs à prix préférentiels est prévue de 10h à 12h30.

► Emeraude - 172, chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire en ligne <https://www.syndicat-emeraude.fr/form/formations-compostage-> ou contactez Emeraude au 01 34 11 92 91

INFOS RÉGION

210 000 €

C'est le montant des subventions accordées par la région aux lycées de Sannois : Notre-Dame, Saint-Jean Fondation des Apprentis d'Auteuil et EREA La Tour du Mail.

LABAZ



LABAZ est l'application mobile de la région destinée aux 15 à 25 ans, leur proposant :

• Des aides financières :

- 100 € pour s'inscrire à une activité sportive ou culturelle (pour les 15-17 ans),

- 100 € remboursés sur le forfait Navigo Imagine R lycéen,

- 100 € pour acheter un vélo (pour les 15-25 ans),

- 1 000 € pour financer leur permis de conduire, s'ils ont déjà le code et sont inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle (pour les 18-25 ans),

• Des bons plans et des jeux-concours : places gratuites pour des compétitions sportives, des festivals de musique, des salons, des films, des bons d'achat pour le Festival du livre...

► Plus d'infos : www.iledefrance.fr/tous-les-services/labaz-lappli-pour-les-15-25-ans

DON DE SANG



**DIMANCHE 12 OCTOBRE
DE 9H À 14H**

L'Établissement français du sang (EFS) organise une collecte de sang en collaboration avec l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Sannois (ADSB), au centre Cyrano - Salles 5 et 6 (3^e étage).

► Prise de rendez-vous sur <https://dondesang.efs.sante.fr>
Centre Cyrano - Place du Général Leclerc

Merci aux donateurs

La collecte de sang du dimanche 24 août a permis d'accueillir 84 volontaires dont 10 nouveaux donateurs ; 71 personnes ont pu être prélevées.

BIENVENUE COMMERCES

• Laverie Speed Queen - 7, rue du 8 Mai 1945
Ouvert tous les jours de 7h à 22h.

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE NATATION ÉLITE 25M

**DU 23 AU 26 OCTOBRE
À AQUAVAL**



Cet événement majeur du calendrier sportif national réunira les meilleurs nageuses et nageurs de l'Hexagone pour quatre jours de compétition intense, dans une ambiance qui s'annonce exceptionnelle. Une occasion unique de voir évoluer les talents confirmés et les étoiles montantes de la natation française.

Organisée en partenariat avec la Fédération française de natation, cette compétition sera décisive, car qualificative pour les Championnats d'Europe en petit bassin (25m).

Ouvert en mai 2024, ce centre a déjà accueilli de nombreuses délégations internationales dont celles de France et de Suisse.

► AquaVal - Centre aquatique Alice-Milliat
7, rue Théroigne de Méricourt - 95150 Taverny

► Programme des courses : <https://valparisis.fr/sites/valparisis/files/document/programme-france-25.pdf>

Billetterie : <https://valparisis.fr/championnats-de-france-de-natation-elite-25m>



► Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Fête à l'ancienne

#villedesannois #fêteàlancienne #animations #culture



31



Journée des associations

#villedesannois #journéedesassociations



40

Votre mairie

► Permanence du maire et des élus

Permanence le jeudi de 17h à 18h30 // Sur rendez-vous au 01 39 98 21 48 // 01 39 98 21 14 (uniquement le matin)

► Si vous ne recevez pas votre *Sannois mag*, contactez la société Champar au n° vert gratuit : 0800 07 12 50

Qui sont vos élus ?

Flashez le QR Code et découvrez le trombinoscope des élus de votre ville



HORAIRES

Hôtel de ville

Place du Général Leclerc - BP 60088

95111 SANNOIS Cedex

Tél. : 01 39 98 20 00/Fax : 01 39 98 20 59

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - Samedi de 8h30 à 12h (état-civil uniquement) Fermé le mardi après-midi

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance publique du conseil municipal se tiendra **jeudi 2 octobre à 20h**

Hôtel de ville - Retransmission en direct sur Facebook

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La prochaine séance publique du conseil communautaire se tiendra **lundi 6 octobre à 20h**

Le Plessis-Bouchard

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager à Sannois ? Faites-vous connaître auprès de nos services pour pouvoir assister à notre journée d'accueil.

Contactez le cabinet du maire sur cabinet.du.maire@sannois.fr

MÉDECINS DE GARDE

Maison médicale de garde à Argenteuil et à Eaubonne
Accès sur rendez-vous en appelant le 15

Lundi au vendredi de 20h à minuit, samedi de 12h à minuit et dimanche de 8h à minuit.

SAS (Service d'accès aux soins)

En cas de problèmes de santé urgents :

- avec des signes de gravité : composez le 15 immédiatement 24h/24 et 7j/7,

- sans signes de gravité : si votre médecin traitant est indisponible, appelez le SAS en composant le 15. Le SAS fonctionne 24h/24 et 7j/7.

Un rendez-vous avec un médecin vous sera donné.

PHARMACIES DE GARDE

Après 20h, se rendre au commissariat principal à Ermont (201, rue Jean Richepin - Tél. 01 30 72 66 66) avec l'ordonnance du jour et une pièce d'identité.

Les dimanches et jours fériés, le nom des pharmacies de garde est inscrit sur la vitrine de toutes les pharmacies.

MARCHÉ

Le marché est ouvert le **mardi, jeudi et dimanche de 7h30 à 13h**

Place du Général Leclerc. Parking gratuit au sous-sol du centre Cyrano

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Numéro d'urgence européen	112
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes	114
SAMU social (hébergement d'urgence)	115
SOS Médecins	36 24
SOS Vétérinaires	31 15
Maltraitance animale	3677
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Police municipale	01 39 81 48 88
Police nationale Sannois	01 70 29 21 50
Violences conjugales	3919
Enfants et ados en danger	119
SOS Amitié	09 72 39 40 50
Cyberharcèlement	3018
Harcèlement scolaire	3020
Souffrance/Prévention du suicide	3114
Maltraitance aux personnes âgées	3977



► La mairie recrute !

Retrouvez toutes les offres d'emploi de la ville de Sannois sur la page d'accueil du site www.ville-sannois.fr et sur la page LinkedIn

SANNOIS ENSEMBLE

Dans le cadre de la période préélectorale et selon l'article L.52-1 du code électoral, il n'y aura pas d'expression politique du groupe Sannois Ensemble.

SANNOIS AU CŒUR À L'UNISSON

À Sannois, la vie publique doit suivre un chemin différent de celui que nous voyons trop souvent au niveau national. Alors que les divisions se creusent et que certains partis s'enferment dans des querelles sans fin, **notre ville a besoin d'une dynamique nouvelle : celle de l'union, du dialogue et de la coopération.** Ce n'est pas en reproduisant les fractures nationales que nous préparerons l'avenir de Sannois, mais en **construisant ensemble des solutions concrètes et partagées.**

Nos priorités sont claires : préserver notre cadre de vie, renforcer la solidarité, la sécurité, rendre les services publics davantage accessibles, accompagner toutes les générations, soutenir le tissu associatif et surtout engager Sannois dans une transition écologique concrète. Ces enjeux dépassent les clivages partisans. Ils exigent de l'écoute et du pragmatisme. L'union ne signifie pas l'effacement des différences mais la mise en avant de l'intérêt général pour notre ville et ses habitants.

Trop souvent, la politique se réduit à un affrontement stérile. **À Sannois, nous avons choisi de montrer qu'une autre voie est possible : respectueuse, constructive et tournée vers l'avenir.** C'est pourquoi **nous avons fait le choix clair de lancer une union, non par calcul, mais par conviction, dans l'intérêt des Sannoisiens.** Nous restons ouverts à tous ceux qui souhaitent rejoindre cette démarche. **Mais refuser l'union c'est mettre en avant des intérêts partisans, c'est faire fi de l'avis des habitants et c'est, au bout du compte, offrir un avantage au maire en place. Ensemble, construisons le Sannois de demain !**

Nicolas PONCHEL
Candidat aux élections municipales Sannois
Mars 2026

Groupe Unis pour Sannois

Yasmina MAIDI
Benoit ZAMBUJO
François LAMARCHE
Nicolas FLAMENT

GAUCHE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

SANNOIS LA GRISE

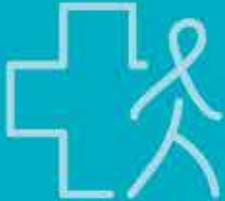
En vous promenant dans les rues de notre ville, que l'on n'ose plus qualifier de jolie malheureusement, vous aurez pu remarquer deux initiatives très contradictoires. La première est la mise en vente des « Villas du Buisson », c'est-à-dire de huit pavillons dans le quartier des Buissons. La seconde est la débauche de moyens municipaux pour soigner un « arbre à miel », c'est-à-dire un tetradium daniellii sur la rue du lieutenant Keiser.

Il s'agit donc, dans le premier cas, de la fin de la parcelle arborée dont vos élus de gauche avait défendu la préservation à deux reprises. Il s'agit, dans le second cas, d'un arbre d'ornement d'une vingtaine d'années, alors que la parcelle comptait entre autres un sophora du Japon d'une cinquantaine d'années. Il ne reste plus qu'à rappeler l'affaire des tilleuls, c'est-à-dire l'abattage de 70 tilleuls sur les boulevards Charles de Gaulle et Gambetta en 2019 pour faire des travaux.

Le but est de vendre dans tous les cas, de faire de Sannois une ville de béton dans le goût des grisailles, un parc à logements excluant ceux qui ne peuvent se les offrir. La Mairie n'est pas responsable de tout mais elle l'est de son défaut d'engagement, quand on compare ceux de la dernière campagne au peu de vert qu'il reste, car on n'ose plus parler d'espace malheureusement. Il ne reste donc qu'à parier sur la période préélectorale qui limite la publicité par la majorité d'elle-même, et qui vaudra peut-être à notre environnement un bref sursis avant les élections.

Nicolas FLEURIER, Lola RODRIGUEZ
Conseillers municipaux
Gauche écologique et solidaire

Facebook « Avec vous - Sannois pour tous »



Retour d'hospitalisation

Une aide sur mesure pour un retour à la maison en toute sérénité

- Garde-malade ou surveillance
- Accompagnement aux rendez-vous médicaux
- Présence 24h/24 pour les sorties complexes
- Réactivité de mise en place et gestion des urgences

01 84 28 06 76

1 rue Pierre Paul Rétaï
95110 Sannois



petits-fils.com

45^e édition

Les Foulées de Cyrano

Dimanche 12 octobre

9h-12h

PRIMES
VAINQUEURS

COURSES PRIMÉES

5 km labellisée

10 km mesurée

Course rose gratuite pour tous à 11h30

Départs et arrivées stade Auguste Delaune
52, rue du Lieutenant G. Keiser

Inscriptions en ligne obligatoires pour les courses de 5 km et 10 km jusqu'au
10 octobre à 12h sur www.ville-sannois.fr